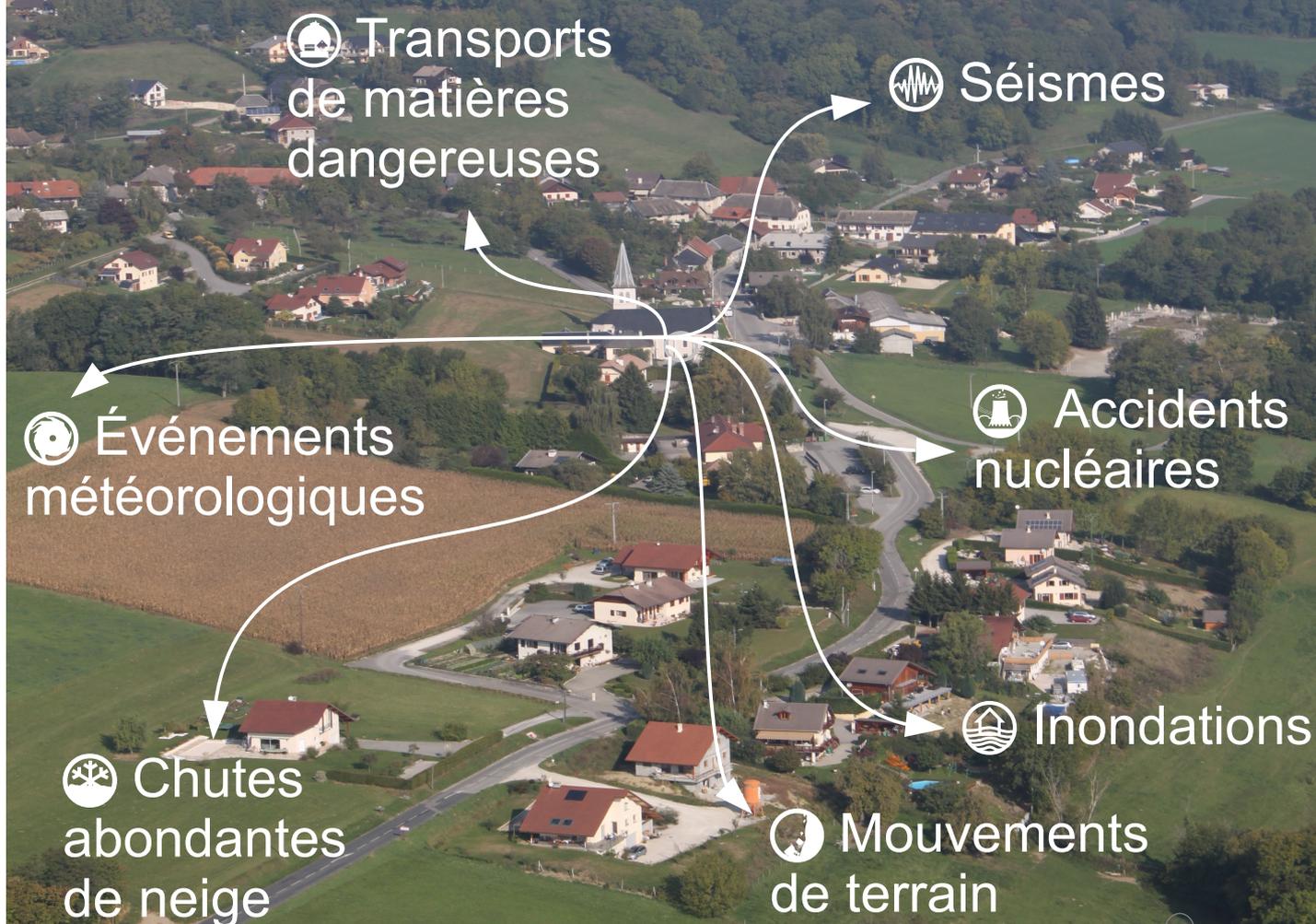




DICRIM

Commune de Vaulx - 74150



Document à conserver

Pour que chacun soit acteur de sa propre sécurité



LE MOT DU MAIRE

Les catastrophes météorologiques ou technologiques font malheureusement régulièrement la « une » des grands quotidiens, nous rappelant à la vigilance. Les principaux risques, pouvant toucher la commune de Vaulx, sont à ce jour répertoriés sur une carte des aléas incluse dans le Plan Local d'Urbanisme communal.

Afin de vous permettre de réagir au mieux face à un risque majeur, il a été décidé la réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs dont l'objectif est de fixer une conduite à tenir face aux risques identifiés à ce jour.

Ce document vise à vous informer sereinement, sans alarmisme exagéré mais avec les obligations qui nous incombent. Le risque zéro n'existant pas, nous vous invitons donc à écouter la sagesse populaire qui dit « Qu'un homme averti en vaut deux ».

Le Maire,

Olivier MARMOUX



QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

C'est un document informant sur les risques majeurs.

« Chaque citoyen a le droit à l'information sur les risques naturels et technologiques encourus sur son lieu de vie, de travail et de loisirs ». (Article L. 125-2 du code de l'environnement)

L'information préventive de la population constitue un des fondements de la politique de prévention des risques. Le DICRIM de la commune de Vaulx a pour objectif principal d'associer les habitants à la prévention en les sensibilisant sur la question des risques majeurs.

Le DICRIM :

- Présente l'ensemble des risques naturels et technologiques majeurs connus en 2012,
- Rappelle les événements passés sur la commune,
- Informe sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'événement.



LES INFORMATIONS UTILES

Les numéros d'urgence :

- Appel d'urgence européen : **112**
- Les sapeurs-pompiers : **18**
- Le SAMU : **15**
- La gendarmerie : **17**
- Météo france : **08 92 68 02 74**
- ERDF : **0810 33 30 74**
- GRDF : **0800 47 33 33**
- La mairie : **04 50 60 55 63**
- Les services de l'Eau : **04 50 01 87 08 – 06 18 67 57 36**

La radio :

La radio est une source essentielle de renseignements. Il est nécessaire de disposer d'une radio à piles car utilisable en toutes circonstances. Ecouter la radio est l'un des premiers gestes à effectuer en cas de catastrophe.

En cas d'alerte, écoutez :

- France Inter : 97.4 Mhz
- France Info : 106.6 Mhz
- France Bleu Pays de Savoie : 95.2 Mhz ou 103.9 Mhz



Les crues torrentielles et inondations

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- › Fermez les portes et fenêtres,
- › Coupez le gaz et l'électricité,
- › Mettez hors d'eau : les meubles, les objets précieux, les produits dangereux ou polluants, les vivres,
- › Amarrez les objets susceptibles d'être emportés,
- › Faites une réserve d'eau et de nourriture, de vêtements chauds,
- › Mettez vos papiers d'identité au sec,
- › Équipez vous d'une radio avec piles et d'une lampe de poche.

Pendant l'alerte

- › Réfugiez vous sur un point haut,
- › Écoutez la radio,
- › Ne tentez pas d'aller chercher vos enfants à l'école,
- › Ne téléphonez pas,
- › Ne vous engagez pas sur une route inondée.

Après l'alerte

- › Aidez les personnes sinistrées,
- › Respectez les consignes,
- › Évacuez l'eau (sous-sol, RDC),
- › Aérez, chauffez et désinfectez les pièces,
- › Ne rétablissez le courant que si l'installation est sèche,
- › Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.

La commune de Vaulx est parcourue par nombreux ruisseaux (Vaudrenaz, Lagnat, Courbes...) .

Les événements marquants :

Mai 2001 : inondations suite à embâcle du ruisseau de Lagnat.

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Carte de vigilance météorologique (Météo France)
- Surveillance visuelle de la montée des eaux

→ Mesures de protection :

- Entretien des berges de rivières et des fossés
- Vigilance sur les aqueducs en passage de route
- Création de bassins de rétention



Les séismes

Les bons réflexes

Dès la 1ère secousse

Ne fuyez pas !!

Si vous êtes dans un bâtiment :

- Fixez les meubles et appareils lourds,
- Abritez-vous sous une table, un lit.

Si vous êtes dans la rue :

- Eloignez-vous des bâtiments et fils électriques,

Si vous êtes en voiture :

- Arrêtez-vous à l'écart des bâtiments
- Restez dans votre véhicule.

La commune de Vaulx est classée en risque sismique moyen par arrêté préfectoral.

Les événements marquants :

13.07.1996 : séisme

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Élagage des arbres,
- Mise en sécurité des bâtiments menaçant effondrement

→ Mesures de protection :

- Vigilance sur les aqueducs en passage de route,
- Exercices de simulations d'alerte à l'école.

Après la 1ère secousse

- Écoutez la radio,
- Coupez le gaz et l'électricité
- Ne téléphonez pas
- Ne prenez pas l'ascenseur
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé,
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Après l'alerte

- Informez les autorités de tout danger.



L'accident nucléaire

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- Enfermez-vous dans le bâtiment le plus proche,
- Fermez et calfeutrez les portes, les fenêtres et ventilation,
- Faites une réserve de nourriture, eau potable et vêtements chauds,
- Equipez-vous d'une radio à piles.

Pendant l'alerte

- Écoutez la radio,
- Ne tentez pas d'aller chercher vos enfants à l'école,
- Ne téléphonez pas ,
- Absorbent des pastilles d'iode sur ordre des autorités.

Après l'alerte

- Restez confiné,
- Ne consommez pas fruits, légumes de votre jardin,
- Ne buvez pas l'eau du robinet avant les consignes,
- Suivez les instructions données à la radio.

La centrale nucléaire du Bugey est la plus proche de la commune de Vaulx à une distance de 58 km.

Les événements marquants :

26.04.1986 : Tchernobyl
11.03.2011 : Fukushima

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Carte de vigilance météorologique (Météo France)
- Consignes de la Préfecture

→ Mesures de protection :

- stockage et distribution d'iode par la Mairie.



Les mouvements de terrain

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- Enfermez-vous dans le bâtiment le plus proche,
- Fermez les portes et les fenêtres,
- Faites une réserve d'eau potable de vivres, de vêtements chauds,
- Prenez votre trousse de 1^{er} secours ainsi que les médicaments urgents,
- Équipez-vous d'une radio à piles.

Pendant l'alerte

- Écoutez la radio,
- Ne tentez pas d'aller chercher vos enfants à l'école,
- Ne téléphonez pas.

Après l'alerte

- Restez confiné,
- Suivez les instructions données à la radio.

La nature des sols et le relief accidenté de la commune ainsi que les nombreux ruisseaux sont des facteurs déclencheurs de glissements de terrain.

Les événements marquants :

Mai 2001 : coulée de boue au chef-lieu.

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Carte de vigilance météorologique (Météo France),
- Surveillance visuelle de la montée des eaux.

→ Mesures de protection :

- Entretien des berges des rivières et des fossés,
- Vigilance sur les aqueducs en passage de route,
- Création de bassins de rétention.



Les chutes de neige abondantes

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- Organisez-vous afin de pouvoir demeurer chez vous plusieurs jours,
- Prévoyez des couvertures et un moyen de chauffage non électrique,
- Établissez un contact avec vos voisins qui pourraient vous aider et inversement que vous pourriez aider si besoin,
- Équipez vous d'une radio à piles et d'une lampe de poche.

Pendant l'alerte

- Ne prenez pas la route,
- Ne stationnez pas sous des lignes électriques ou des arbres,
- Ne montez pas sur un toit,
- Abritez-vous sous un toit solide et résistant,
- Ne vous exposez pas inutilement au froid.

Après l'alerte

- Aidez les personnes sinistrées,
- Dénaissez les abords de votre domicile,
- Si vous êtes en voiture, ne reprenez la route qu'avec les équipements appropriés si les autorités le permettent,
- Informez-vous sur la situation de vos voisins,
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Carte de vigilance météorologique (Météo France),
- Alerte téléphonique des services de la DDT pour le service de déneigement communal.

→ Mesures de protection :

- Vigilance sur les aqueducs en passage de route,
- Équipez votre véhicule de pneumatiques adaptés dès le début de l'hiver,
- Prévoyez des vêtements chauds dans votre véhicule.



Les événements météorologiques

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- Fermez les portes et fenêtres,
- Coupez le gaz et l'électricité,
- Mettez hors d'eau : les meubles, les objets précieux, les produits dangereux ou polluants,
- Amarrez les objets susceptibles d'être emportés,
- Faites une réserve d'eau, de vivres, de vêtements chauds,
- Évitez les déplacements inutiles,
- Équipez vous d'une radio à piles et d'une lampe de poche.

Pendant l'alerte

- Écoutez la radio,
- Ne tentez pas d'aller chercher les enfants à l'école,
- Ne téléphonez pas,
- Restez chez vous.

Après l'alerte

- Aidez les personnes sinistrées,
- Respectez les consignes,
- Évacuez l'eau (sous-sol, RDC)
- Aérez, chauffez, désinfectez les pièces,
- Ne rétablissez le courant que si l'installation est sèche,
- Assurez-vous que l'eau du robinet est potable,
- Ne touchez pas aux lignes électriques, tombées ou arrachées mais le signaler.

Les événements marquants :

27.12.1999 : tempête

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :

- Carte de vigilance météorologique (Météo France),
- Surveillance visuelle de la montée des eaux,
- Mise en sécurité des bâtiments en péril,

→ Mesures de protection :

- Entretien des berges de rivières et des fossés,
- Vigilance sur les aqueducs en passage de route,
- Élagage des arbres par les propriétaires.



Les accidents de transports de matières dangereuses

Les bons réflexes

Dès l'alerte

- › Rejoignez le bâtiment le plus proche,
- › Fermez et calfeutrez les portes, les fenêtres et ventilation,
- › Coupez le gaz et l'électricité,
- › Supprimez toute flamme ou étincelle,
- › Faites une réserve d'eau, de vivres et de vêtements chauds,
- › Equipez-vous d'une radio à piles et d'une lampe de poche.

Pendant l'alerte

- › Restez confiné,
- › Écoutez la radio,
- › Ne tentez pas d'aller chercher les enfants à l'école,
- › Ne téléphonez pas.

Après l'alerte

- › Aidez les personnes sinistrées.
- › Respectez les consignes.
- › Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.

La gestion du risque :

→ Mesures de prévision :
- les transporteurs sont soumis à des obligations réglementaires,
- Connaissance des codes dangers apposés sur les véhicules.

→ Mesures de protection :
- limitation de la vitesse,
- véhicule ouvreuse en tête de convoi.

L'alerte

En cas d'événement majeur, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- **Sirène** du réseau national : ces sirènes, testées tous les premiers mercredis du mois à midi, émettant un son caractéristique en trois séquences d'1 minute séparées d'un intervalle de 5 secondes.
*Si vous entendez cette sirène, confinez vous et écoutez la radio **106.6 FM**.*
Vous pouvez écouter le signal national d'alerte au numéro vert suivant : **0 800 50 73 05** (gratuit).
- **Corne de brune** : ce type de sirène émet un signal d'une durée minimum de deux minutes, composé d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes. Seules les communes situées dans les zones en aval des barrages et très proches de ceux-ci sont équipées de ce type de sirène. Elles sont également testées les premiers mercredis des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre.
Si vous entendez cette sirène, gagnez les hauteurs rapidement !
- **Ensemble Mobile d'Alerte (EMA)** fixé sur un véhicule des services de secours.
- **Radio et télévisions** : en Haute-Savoie, les informations en cas de risque majeur sont diffusées par France Info sur 106.6 Mhz.



Préparez le matériel nécessaire

pour ne pas être pris au dépourvu en cas d'alerte

- * Radio à piles
- * Lampes de poche
- * Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas de portes..)
- * Barres énergétiques et eau
- * Couvertures et vêtements de rechange
- * Papiers personnels
- * Médicaments (traitement quotidien)

Pour en savoir plus :

Mairie de Vaulx : **04 50 60 55 63**

Institut des Risques Majeurs (IRMa) : www.irma-grenoble.com

Portail du ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Les bons réflexes en cas de risques majeurs



Écoutez la radio :
France Info 106.6 Mhz
 Pour vous informer de
 L'évolution de la situation.



Ne téléphonez pas
 Pour libérer les lignes
 pour les secours.



**N'allez pas chercher
 vos enfants à l'école**
 Les enseignants s'en
 occupent.



Inondations



Éboulements



Séismes



Chutes
de neige



Événements
météo



Risques
technologiques



Fermez
les portes



Éloignez-
vous



Abritez-
vous



Informez-
vous



Regagnez
rapidement
votre
logement



Regagnez
rapidement
votre logement



Coupez le
Gaz et
l'électricité



Coupez le
Gaz et
l'électricité



Coupez le
Gaz et
l'électricité



Évitez de
sortir



Éloignez-
vous des
fenêtres



Calfeutrez-vous



Regagnez
l'étage



Évacuez
les locaux
touchés



Évacuez
les locaux
touchés



Équipez-
vous avant
de sortir



Ne fumez pas

Les numéros à connaître pour signaler un risque

Urgences médicales : **15**

Gendarmerie : **04 50 68 89 60**

Sapeurs pompiers : **18**

Mairie de Vaulx : **04 50 60 55 63**